

Conditions Générales de Vente et de Livraison

1. Champ d'application

Toutes les ventes, prestations fournies et les livraisons de MARKSA SA sont soumises aux conditions générales de vente et de livraison décrites ci-dessous. Toute autre condition n'est valable que si celle-ci a été préalablement acceptée par écrit par MARKSA SA. Selon la loi en vigueur, en cas de litige les conditions générales de vente prévalent.

2. Offres et échanges techniques

Toutes les conditions mentionnées dans l'offre ainsi que dans des échanges techniques avec nos équipes restent sans engagement. Le délai de validité d'une offre est de 30 jours.

3. Commandes

Une commande est acceptée si toutes les conditions de la dernière offre valide sont respectées. Seule la confirmation de commande envoyée par MARKSA SA fait foi pour valider la commande du client. De plus, à la commande, au minimum une première livraison doit être planifiée par le client dans un délai de 6 mois à compter de la date de la commande. Le solde de la quantité commandée pourra être planifié ultérieurement mais la totalité de la commande sera livrée dans un délai de 12 mois à partir de la 1ère livraison.

4. Annulation de commande

Les annulations de commandes devront être adressées par écrit à MARKSA dans les 7 jours suivant la réception de la confirmation de commande. Les annulations ultérieures entraîneront la facturation des frais déjà engagés et de frais administratifs.

5. Modification de commande

Les modifications de commande doivent être adressées par écrit à MARKSA le plus rapidement possible. Toute demande de modification technique sera évaluée puis acceptée ou refusée en fonction de la modification demandée. Les reports de livraison ne seront pas acceptés si la production a déjà été lancée. Toute modification de commande peut entraîner la facturation des frais déjà engagés (matière, outillages, travail en cours, etc...) et de frais administratifs.

6. Délai de livraison

Les délais de livraison convenus restent indicatifs et sans engagement. Des pénalités ou demandes de dommages et intérêt en cas de retard de livraison sont exclues.

7. Commandes cadre et livraisons partielles

Pour des livraisons partielles demandées par le client ou en cas de commande cadre, et sauf accord spécifique, le solde de la quantité commandée sera livré et facturé dans un délai maximum de 12 mois à compter de la date de la première livraison.

8. Livraisons et transport

Sauf accord spécifique, nos conditions de livraison s'entendent EXW ou FCA Le Locle, selon Incoterms 2022. Le transport de la marchandise s'effectue aux risques et périls de l'acheteur. Toute prétention pour des raisons telles que la défaillance du transporteur, des dispositions administratives ou un cas de force majeure est exclue.

9. Prix

Sauf contre-indication, tous nos prix s'entendent nets avec paiement à 30 jours, à compter de la date de la facture. Les frais de TVA, de douane, d'emballage et de transport ne sont pas compris. Des modifications de prix demeurent possibles, comme par exemple en cas de changement de périmètre ou de modification technique entre l'offre et la commande. Nous nous réservons le droit d'adapter nos prix, même en cas de contrat-cadre, en cas d'augmentation massive des prix de la part de nos fournisseurs.

10. Réclamations et retours client

Les éventuelles réclamations doivent être adressées par écrit à MARKSA au plus tard dans les 10 jours suivant la réception de la marchandise. Si la réclamation est faite pour un composant intégré dans le produit MARKSA, le composant défectueux doit être joint à la réclamation. MARKSA n'entrera en matière que lorsque le composant aura été envoyé à MARKSA et analysé par MARKSA. Sans notification dans le délai imparti, la livraison est considérée comme acceptée par le client. Les retours de marchandise sont acceptés uniquement si une autorisation préalable a été donnée par MARKSA.

11. Garantie

Sauf exprimé spécifiquement autrement, une garantie de 12 mois est donnée à compter de la date de départ de MARKSA. Cette garantie de 12 mois comprend le remplacement de la pièce défectueuse, et dans certains cas l'intervention du technicien frigoriste de Marksa ou d'un partenaire spécialisé et mandaté par Marksa. Le client ne peut faire valoir son droit à la garantie que s'il a procédé au contrôle immédiat de la marchandise à la réception et s'il a notifié MARKSA SA d'un avis de défauts ou d'une réclamation par écrit dans un délai de 30 jours tels que mentionné au chapitre « Réclamations et retours client ». Cette garantie se limite aux composants intégrés dans le produit et jusqu'au remplacement du/des produit/s livré/s, ceci après analyse et approbation de la défectuosité par MARKSA SA. MARKSA se réserve toutefois le droit de rembourser la marchandise sans devoir la remplacer. Tout autre droit à une indemnité est exclu. Aucune garantie ne sera donnée en cas de modification, reprogrammation ou d'assemblage des produits par notre client ou toute autre partie. De même, la garantie ne peut pas être considérée en cas de traitement inapproprié des produits (stockage, chute, entretien, manipulation,...) ou pour toute autre cause n'engageant pas la responsabilité de MARKSA SA.

12. Paiements

Les factures sont payables sans escompte dans les 30 jours à compter de la date de la facture. Si le paiement n'a pas eu lieu à l'échéance, des intérêts de retard pourront être facturés. Le paiement ne peut pas être refusé ou différé en raison d'un retard dans la livraison. En cas de non-paiement, MARKSA est autorisée à suspendre la livraison ou à résilier tout autre contrat ; dommages et intérêts à charge de l'acheteur réservés.

13. Réserves de propriété

Les marchandises livrées demeurent propriété de MARKSA jusqu'à leur paiement intégral.

14. Langue, droit applicable et for juridique

La langue déterminante est le français. Les ventes et livraisons de MARKSA sont soumises au droit suisse. Pour tout litige relatif aux ventes et livraisons de MARKSA, le for juridique est fixé au Locle, canton de Neuchâtel, Suisse.